

Département des Vosges
Commune de FONTENAY (88600)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 17 mars 2022

Date d'affichage : 17 mars 2022

Nombre de conseillers :

En exercice : 11

Présents : 9

Votants : 9

L'an deux mil vingt-deux,

Le lundi 21 mars à 19h00, le Conseil Municipal est légalement convoqué par Jérôme POIFOULOT, Maire.

Présents : BOLMONT Yann, CUNY Jean-François, GENAY Éric, GEOFFROY Frédéric, GUÉRIN Matthieu, GUILLOT Jean-François, LEROY Yannick, POIFOULOT Jérôme, SAINT-DIZIER Jeanne.

Excusés : *ORÉFICE Jacques excusé, retard non présent lors des délibérations*
DÉPRÉ Hélène donnant délégation à Jeanne SAINT-DIZIER

Secrétaire de séance : BOLMONT Yann

N° 22/14

Objet : Adoption d'un blason communal

Monsieur le Maire explique l'envie du conseil municipal d'avoir un blason officiel.

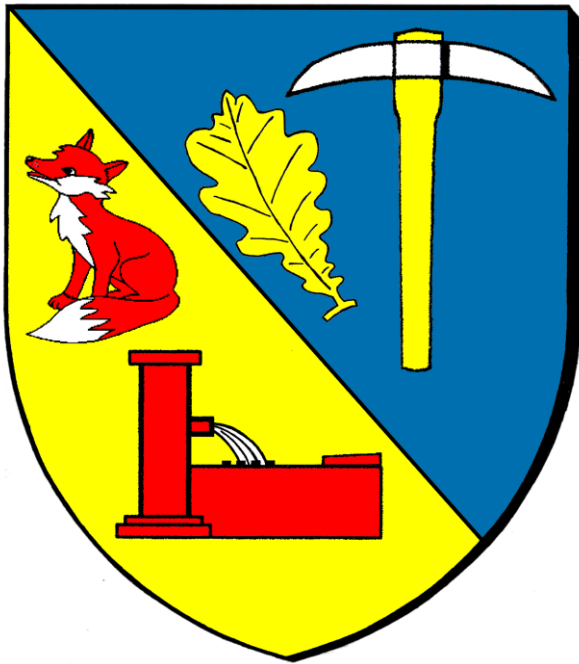
Un groupe de travail a été constitué sous la présidence de Jean-François GUILLOT, adjoint au maire et composé de : Mme Anne-Marie COIGNUS, Mme Carine CHRISTOPHE-EHRHARD, Mr Michel FONDREVELLE et Mr Guy COLNÉ.

Pour la création de ce blason, Mr Robert André LOUIS, président du comité Lorrain d'Héraldique, s'est joint au groupe afin de mettre en image les idées proposées.

L'ensemble du conseil municipal tient à remercier toutes ces personnes pour tout le travail effectué.

Monsieur le Maire présente les armoiries communales :

BLASONNEMENT



Tranché au 1) d'azur à un têtus à deux pics de tailleur-sculpteur de pierre d'argent emmanché d'or, adextré d'une feuille de chêne du même posée en bande ; au 2) d'or à une fontaine en pierre, au pilier déversant son eau d'argent dans son auge à senestre, les deux de gueules, l'auge avec sa pierre de laveuse du même, la fontaine surmontée à dextre d'un renardeau assis de gueules également tacheté et allumé d'argent.

MOTIVATION :

- **La fontaine** évoque le toponyme FONTENAY jadis *Fontenetum* du latin Fontanum dérivé de *fons* : source, fontaine ;
Six ruisseaux traversent le finage de Fontenay dont le ruisseau de FONTENAY, plusieurs y prennent leur source. Plusieurs fontaines du village (14) continuent à verser leur eau.
- **Le renardeau** fait allusion au sobriquet des habitants de Fontenay dont les canalisations en bois des fontaines étaient parfois obstruées par les racines **des queues de renard (la prêle des champs - equisetum arvense)**. Un chemin du village est d'ailleurs intitulé "les renardeaux", il dessert l'école des **fontaines**.
- **Le têtus à deux pics** rappelle la décoration souvent sculptée sur les pierres clés de voûte des portes de grange du village ou dans le linteau de l'imposte de la porte piétonne.
Elle représente la belle architecture locale des maisons paysannes anciennes aux portes de grange de plein cintre ou en anse de panier, aux pierres angulaires, aux bandeaux, aux linteaux et aux bassins, façonnés dans la pierre extraite de plusieurs carrières de grès de Fontenay, exploitées naguère.
- **Les gueules (rouge)** évoquent le martyr de Saint Laurent sur le gril auquel est vouée l'église et dont une statue en pierre, datant de 1575, est classée.
- **L'or du champ** est surtout celui des céréales à une période de l'année, il évoque les cultures.
- **La feuille de chêne** représente les arbres : **feuillus et sapin** (abies alba), des forêts environnantes.
- **L'or, les gueules (rouge) et l'argent des meubles** font allusion aux armes de Lorraine et au duché de Lorraine dont dépendait Fontenay jadis (le duché de

Lorraine avait pour armes : *d'or à la bande de gueules chargée de trois alérions d'argent*).

Après échange, le Conseil municipal accepte à **9 voix pour et 1 abstention** cette proposition. **Ces armoiries sont donc adoptées.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
Monsieur Le Maire,
Jérôme POIFOULOT



JEROME POIFOULOT
2022.04.15 11:14:59 +0200
Ref:20220415_110609_1-2-O
Signature numérique
Le Maire